

Berne, le 1er mai 2024

Statistique des jeux de grande et petite envergures 2023



Jeux de grande envergure



CHF 1,16 mrd. (-1,1 %)

Revenu brut des jeux (RBJ) total provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne



CHF 3,76 mrd. (+0,05 %)

Chiffre d'affaires total des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne



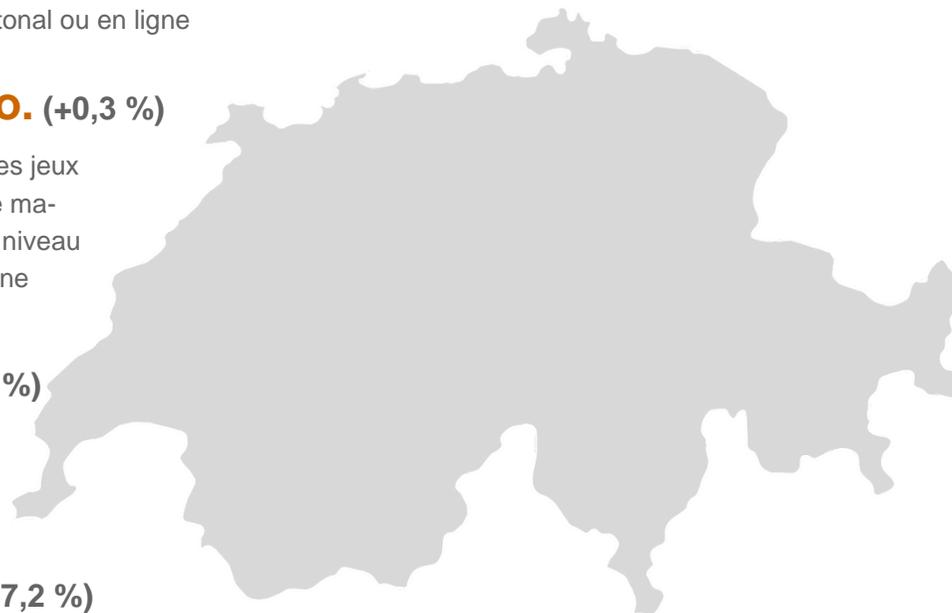
1'003 (+279,9 %)

Nombre de petites loteries autorisées



CHF 20,8 mio. (+0,3 %)

RBJ total provenant des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne



CHF 523,6 mio. (-8 %)

RBJ réalisé avec les loteries à tirage a posteriori



CHF 341,9 mio. (+7,2 %)

RBJ réalisé avec les billets



CHF 231,8 mio. (+5,7 %)

RBJ réalisé avec les paris sportifs (y c. PMU)



19 %

Part du canal de vente en ligne dans le RBJ total

Jeux de petite envergure



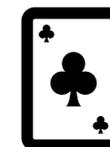
CHF 17,6 mio. (+208,8 %)

Montant total des sommes totales des mises des petites loteries autorisées



8 (±0 %)

Nombre de paris sportifs locaux autorisés



123 (+80,9 %)

Nombre d'autorisations pour l'exploitation de petits tournois de poker

47 (+42,4 %)

Nombre d'exploitants autorisés à organiser des petits tournois de poker

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Statistique des jeux de grande envergure	4
2.1	<i>Chiffre d'affaires et RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne</i>	4
2.2	<i>RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, différenciés par catégorie de produits et par exploitant</i>	5
2.3	<i>Part du canal de vente en ligne et des ventes dans les points de vente dans le RBJ total</i>	6
2.4	<i>Mises moyennes par habitant en Suisse</i>	7
2.5	<i>Chiffre d'affaires et RBJ en comparaison avec l'exercice précédent</i>	7
2.6	<i>Bénéfices nets de Swisslos et de la Loterie Romande</i>	7
2.7	<i>RBJ des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne</i>	8
3.	Statistique des jeux de petite envergure	8
4.	Annexe	12
4.1	<i>Jeux de grande envergure : Aperçu des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2023 (en CHF)</i>	12
4.2	<i>Jeux de grande envergure : Aperçu des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2023</i>	14
4.3	<i>Jeux de petite envergure: Aperçu 2023</i>	15

1. Introduction

La première partie de la statistique contient les données des jeux de grande envergure (loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne). La deuxième partie contient des chiffres et des faits sur les jeux de petite envergure autorisés en 2023. Enfin, l'annexe contient un récapitulatif des données par canton – tant pour les jeux de grande envergure que pour les jeux de petite envergure. Pour les jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, on trouvera un tableau récapitulatif du RBJ et du nombre d'appareils automatiques par exploitant à la fin de l'année 2023.

2. Statistique des jeux de grande envergure

Les chapitres 2.1 à 2.5 concernent les loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne. Le chapitre 2.6 porte sur les bénéfices nets des deux sociétés de loterie. Le chapitre 2.7 présente les résultats des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne.

2.1 Chiffre d'affaires et RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne

Tableau 1: Chiffre d'affaires et RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2023. Les nombres entre parenthèses correspondent au pourcentage de hausse ou de baisse par rapport à l'année précédente.

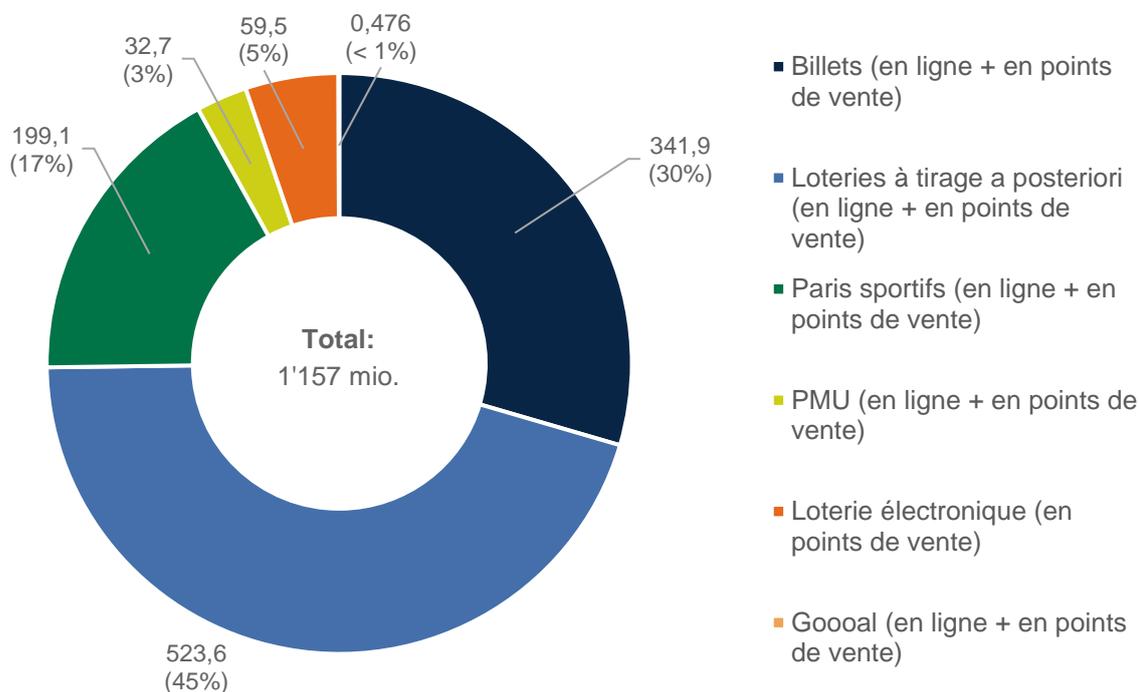
Catégories de produits	Chiffre d'affaires (mio.)	RBJ (mio.)
Billets (en ligne + en points de vente)	851,5 (+1,7 %)	341,9 (+7,2 %)
Loteries (en ligne + en points de vente)	1'132 (-7,5 %)	523,6 (-8 %)
Paris sportifs (en ligne + en points de vente)	1'071 (+11,3 %)	199,1 (+7 %)
PMU (en ligne + en points de vente)	126,1 (-0,6 %)	32,7 (-1,3 %)
Loterie électronique (en points de vente)	576,9 (-4,9 %)	59,5 (-4,9 %)
Produit de loterie à tirage différé Gooool (en ligne + en points de vente)	2,1 (+45,5 %)	0,476 (+22,7 %)
Total	3'760 (+0,05 %)	1'157 (-1,1 %)

En 2023, les deux sociétés de loterie ont généré un chiffre d'affaires d'environ 3,76 milliards avec des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne. Cela correspond pratiquement au même résultat que l'année dernière (+0,05 %).

Les chiffres d'affaires ont une signification limitée dans le secteur des jeux d'argent et ne se prêtent pas à des comparaisons entre catégories de produits. Le revenu brut des jeux, c'est-à-dire la différence entre les mises et les gains versés aux joueurs, donne une idée plus précise. En 2023, le RBJ généré par les loteries et les paris sportifs de grande envergure s'est élevé à quelque CHF 1,16 milliards (2022 : 1,17 milliards de francs), soit environ 1 % de moins que l'année précédente.

2.2 RBJ provenant des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, différenciés par catégorie de produits et par exploitant

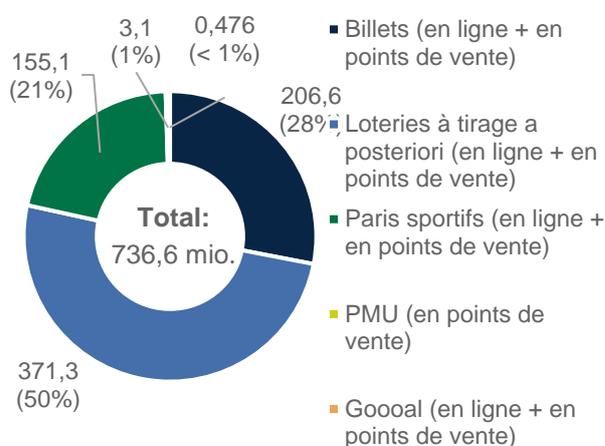
L'illustration 1 montre le RBJ total, différencié par catégorie de produits. Les illustrations 2 et 3 montrent le RBJ différencié par catégorie de produits et respectivement pour les territoires de Swisslos¹ et de la Loterie Romande².



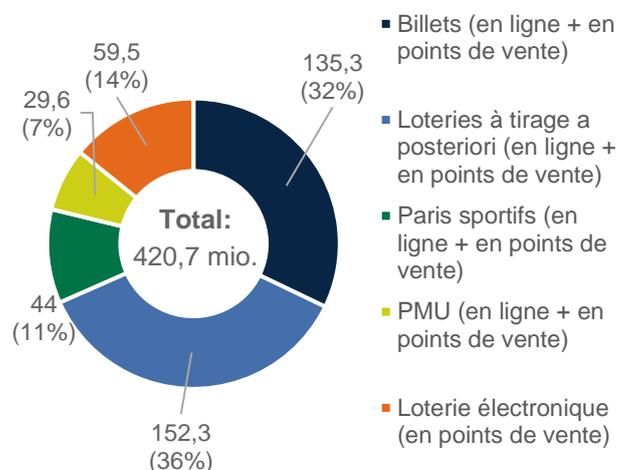
Illustr. 1: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur l'ensemble de la Suisse, différencié par catégorie de produits

¹ Cantons alémaniques et Tessin

² Cantons romands



Illustr. 2: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur le territoire de Swisslos, différencié par catégorie de produits



Illustr.3: RBJ (en mio. et en % entre parenthèses) sur le territoire de la Loterie Romande, différencié par catégorie de produits

En 2023, la majeure partie importante du RBJ (près de 75 %) provenait des catégories de produits que sont les loteries à tirage a posteriori (notamment Euro Millions et Swiss Loto, proposés en ligne et dans les points de vente) et les billets (également proposés en ligne et dans les points de vente), cf. illustration 1. Le pourcentage est presque le même que l'année précédente (2022 : 76 %). Le pourcentage attribué aux paris sportifs (sans le PMU) a encore légèrement augmenté au cours de l'année de référence (2023 : 17 % ; 2022 : 16 %). Si l'on partage le RBJ entre le territoire des deux sociétés de loterie (cf. illustrations 2 et 3), on constate que près de 78 % du RBJ réalisé sur le territoire de Swisslos était issu des loteries à tirage a posteriori et des billets. Sur le territoire de la Loterie Romande, ce chiffre n'atteignait que quelque 68 %. En ce qui concerne la Loterie Romande, la Loterie électronique représente une part importante du RBJ.

2.3 Part du canal de vente en ligne et des ventes dans les points de vente dans le RBJ total

Tableau 2: RBJ 2023 généré par les loteries et les paris sportifs, dans les points de vente et en ligne

	RBJ dans les points de vente	RBJ en ligne	Augmentation ou diminution par rapport à l'année précédente (en mio. et en %)
Au niveau national	937,9 mio. (81 %)	219,4 mio. (19 %)	Points de vente: +2,1 mio. (+0,2 %) En ligne: -15,3 mio. (-6,5 %)
Territoire de Swisslos	572,5 mio. (78 %)	164,1 mio. (22 %)	Points de vente: +13,8 mio. (+2,5 %) En ligne: -12,2 mio. (-6,9 %)
Territoire de la Loterie Romande	365,4 mio. (87 %)	55,3 mio. (13 %)	Points de vente: -11,7 mio. (-3,1 %) En ligne: -3,1 mio. (-5,3 %)

Globalement, la part du RBJ généré via le canal de distribution en ligne a légèrement diminué au cours de l'année sous revue (2023 : 19 % ; 2022 : 20 %). Comme par le passé, la part en ligne est nettement

inférieure à celle du domaine terrestre. La majeure partie du RBJ provenant des loteries et des paris sportifs émane encore des points de vente terrestres.

2.4 Mises moyennes par habitant en Suisse

Fin 2023, la Suisse comptait 8 960 800 résidents permanents³. Ainsi, chaque habitant a misé CHF 420 (2022 : CHF 426) en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne et a récupéré CHF 291 (2022 : CHF 293) en gains. Il en résulte une dépense nette moyenne théorique de CHF 129 (2022 : CHF 133) par habitant.

2.5 Chiffre d'affaires et RBJ en comparaison avec l'exercice précédent

Dans le domaine des jeux de grande envergure, les loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré un chiffre d'affaires de quelque CHF 3,76 milliards (augmentation en pourcentage par rapport à l'année précédente : 0,05 %), ainsi qu'un RBJ de CHF 1,16 milliard (-1,1 % par rapport à 2022). Dans l'ensemble, les chiffres n'ont donc pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente.

Le RBJ a quelque peu augmenté pour les catégories de produits « Billets » et « Paris sportifs », de même que pour le produit de loterie à tirage différé Gooool. Les paris sportifs ont connu une forte augmentation du RBJ au cours des dernières années. Cette augmentation s'est désormais nettement ralentie. Pour les catégories de produits « Loteries » et pour la Loterie électronique, le RBJ a diminué durant l'année sous revue. On constate également une légère baisse pour les paris hippiques PMU.

Si l'on considère séparément les deux territoires de Swisslos et de la Loterie Romande, on constate que pour Swisslos, il y a eu globalement une petite augmentation du RBJ 2023 par rapport à l'année précédente. L'augmentation est de 1,6 million de francs (+0,2 %). S'agissant de la Loterie Romande, le RBJ a diminué de 14,8 millions de francs au cours de l'exercice (-3,4 %).

2.6 Bénéfices nets de Swisslos et de la Loterie Romande

Le bénéfice net est le bénéfice après déduction de tous les frais et dépenses. L'art. 125 LJA prévoit que les cantons affectent l'intégralité des bénéfices nets des loteries et des paris sportifs à des buts d'utilité publique, notamment dans les domaines culturel, social et sportif. Le tableau ci-après présente le bénéfice net obtenu par les deux sociétés de loteries ces deux dernières années. Les nombres entre parenthèses correspondent aux pourcentages de hausse ou de baisse par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 3: Bénéfice net des deux sociétés de loterie

	Swisslos	Loterie Romande	Total
2023	CHF 511 mio. (+4,3 %)	CHF 244 mio. (+0,4 %)	CHF 755 mio. (+3 %)
2022	CHF 490 mio. (-0,2 %)	CHF 243 mio. (+3,4 %)	CHF 733 mio. (+1 %)

³ Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.30709871.html>

2.7 RBJ des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne

Le marché des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne relève du domaine de compétence de la Gespa depuis janvier 2019. A la fin de l'année de référence, 17 exploitants disposaient d'une autorisation d'exploitant (2022 : 18). Parmi eux, 16 n'ont exploité que des jeux d'adresse automatisés, alors qu'un autre a proposé exclusivement des jeux d'adresse exploités en ligne.

Pour l'année 2023, les 17 exploitants de jeux d'adresse exploités de manière automatisée, sur le plan intercantonal ou en ligne ont annoncé un RBJ d'une valeur totale de 20,8 millions de francs (+0,3 % par rapport à l'année précédente). Le nombre d'automates à la fin de l'année 2023 a diminué par rapport à l'année précédente et se montait à 1'779 (2022 : 2'083).

L'annexe contient un tableau récapitulatif qui indique le RBJ correspondant et le nombre d'appareils en fin d'année pour chaque exploitant.

3. Statistique des jeux de petite envergure

Petites loteries

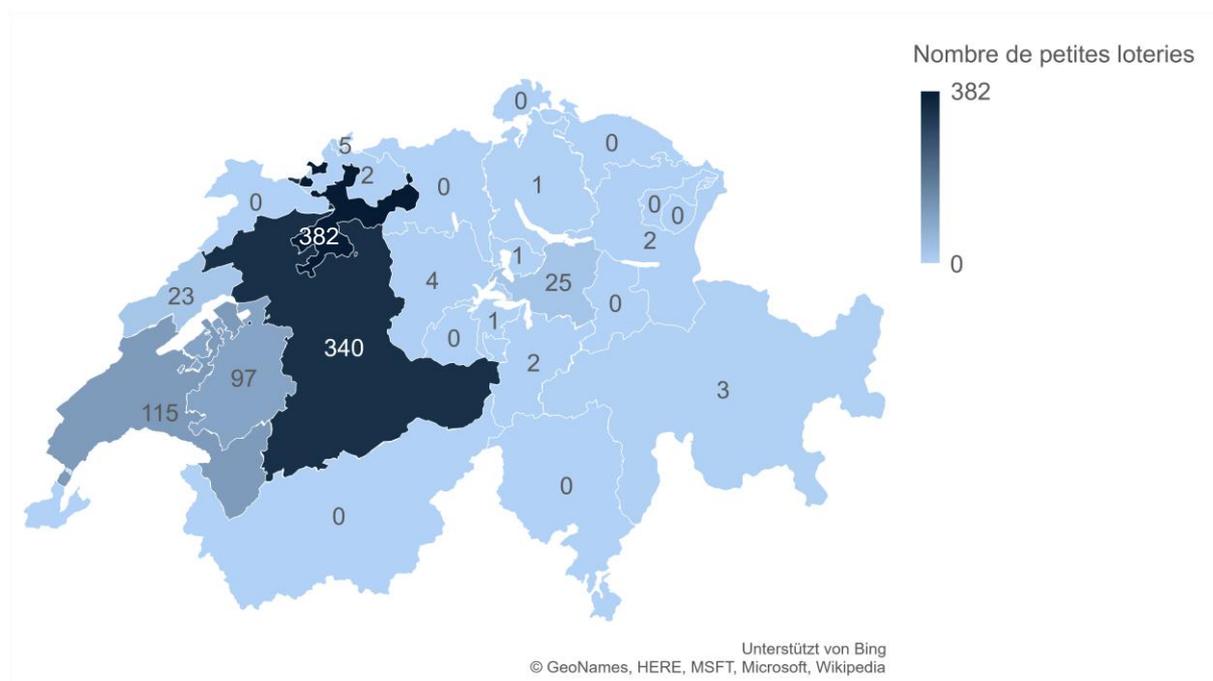
La statistique recense le nombre de petites loteries autorisées, et non le nombre de petites loteries effectivement organisées.

Exonérés de l'obligation d'autorisation fédérale, les jeux relevant de la notion de tombola selon l'art. 41, al. 2, LJA ne figurent pas dans la statistique, même si, en vertu des législations cantonales, ils sont soumis à une obligation d'autorisation ou d'annonce. A cet égard, les cantons ont également rencontré au cours de l'année sous revue des difficultés de délimitation dans quelques cas. Il n'est donc pas exclu que le tableau ci-après contienne des manifestations qui consistent, du point de vue de la législation fédérale, en des tombolas non soumises à autorisation.

Tableau 1: Aperçu du nombre de petites loteries autorisées par canton en 2023

	Nombre de petites loteries autorisées (cf. illustr. 1)	Dont petites loteries destinées à financer des événements d'importance supra-régionale (art. 34, al. 4, LJA)	Somme totale maximale des mises autorisée (en CHF) (cf. illustr. 2)
Argovie	0	0	0
Appenzell Rhodes-Extérieures	0	0	0
Appenzell Rhodes-Intérieures	0	0	0
Bâle-Campagne	2	0	97'000
Bâle-Ville	5	0	210'700
Berne	340	1	4'943'501
Fribourg	97	0	1'174'426
Genève	0	0	0

Glaris	0	0	0
Grisons	3	0	87'500
Jura	0	0	0
Lucerne	4	0	360'000
Neuchâtel	23	0	289'940
Nidwald	1	0	30'000
Obwald	0	0	0
Schaffhouse	0	0	0
Schwyz	25	0	808'160
Soleure	382	0	6'141'584
St-Gall	2	2	500'000
Tessin	0	0	0
Thurgovie	0	0	0
Uri	2	0	30'000
Vaud	115	0	2'933'945
Valais	0	0	0
Zoug	1	0	10'000
Zurich	1	0	20'000
Total	1'003	3	17'636'756



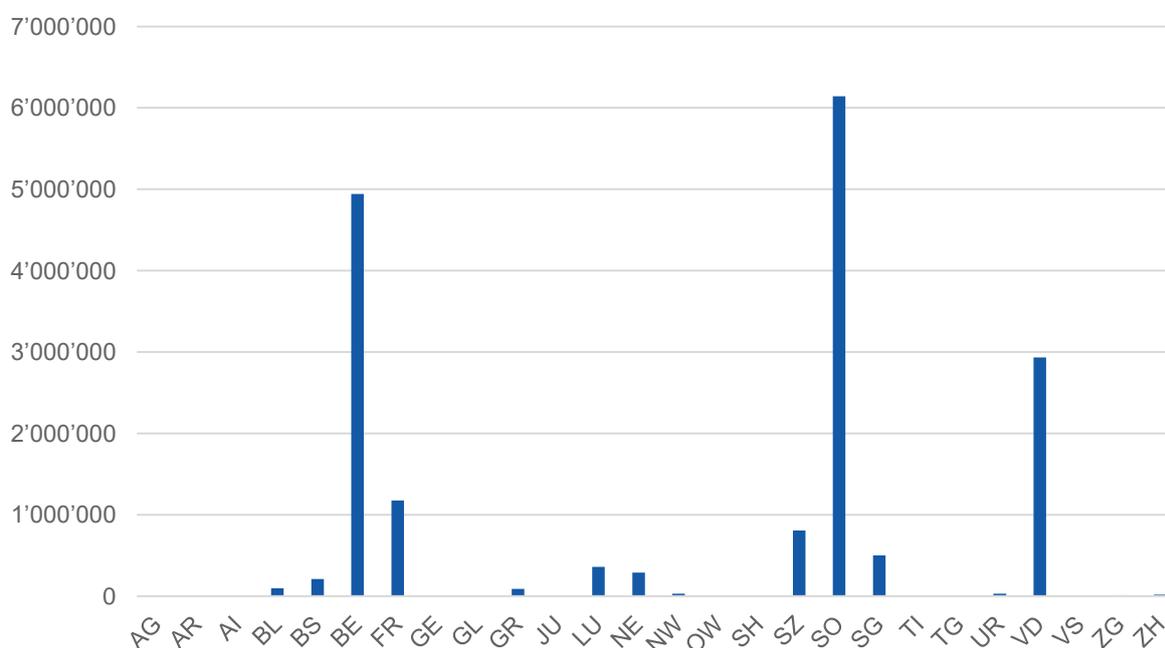
Illustr. 1: Nombre de petites loteries autorisées par canton en 2023

En 2023, 1'003 petites loteries ont été autorisées (2022 : 264 ; 2021 : 127). Le nombre de petites loteries autorisées a donc nettement augmenté au cours de l'année sous revue. Cela pourrait être

principalement lié à un changement de pratique dans le domaine de la distinction entre les tombolas non soumises à autorisation et les petites loteries ordinaires. Au cours du second semestre 2022, la Gespa a informé les cantons que les bons en guise de lots dans les tombolas n'étaient en principe pas autorisés, car, d'un point de vue économique, ils constituent davantage des prix en espèces qu'en nature. Dans ce contexte, plusieurs cantons ont adapté leur pratique ; les manifestations qui, par le passé, avaient été organisées sous forme de tombolas non soumises à autorisation, ont désormais été autorisées de manière ordinaire. Le nombre plus élevé d'autorisations de petites loteries qui en résulte ne doit donc pas être interprété comme une augmentation de l'offre.

Le montant de la somme totale maximale des mises des petites loteries autorisées en 2023 a également augmenté en conséquence par rapport à l'année précédente et s'élève à environ 17,6 millions de francs (2022 : 5,7 millions de francs ; 2021 : 2,5 millions de francs). L'illustration 2 présente les chiffres de chaque canton.

L'art. 34, al. 4, LJAr (en relation avec l'art. 37, al. 2, OJAr) permet, sous certaines conditions, d'autoriser de petites loteries assorties d'une somme des mises de plus de CHF 100 000 (jusqu'à CHF 500 000 max.), lorsqu'elles servent à financer des événements d'importance suprarégionale. Depuis le 1er janvier 2021, les petites loteries dont la somme des mises dépasse CHF 100 000 ne sont plus autorisées que si l'importance suprarégionale de la manifestation financée peut être admise. Sur un total de 1'003 petites loteries autorisées, seule trois ont été classées comme servant au financement d'un événement d'importance suprarégionale. Toutes les autres petites loteries autorisées étaient assorties d'une somme totale maximale des mises inférieure à CHF 100 000.



Illustr. 2: Niveau cumulé des totaux maximaux des mises (en CHF) de l'ensemble des petites loteries autorisées en 2023 par canton

Paris sportifs locaux

En 2023, quatre cantons ont autorisé des paris sportifs locaux.

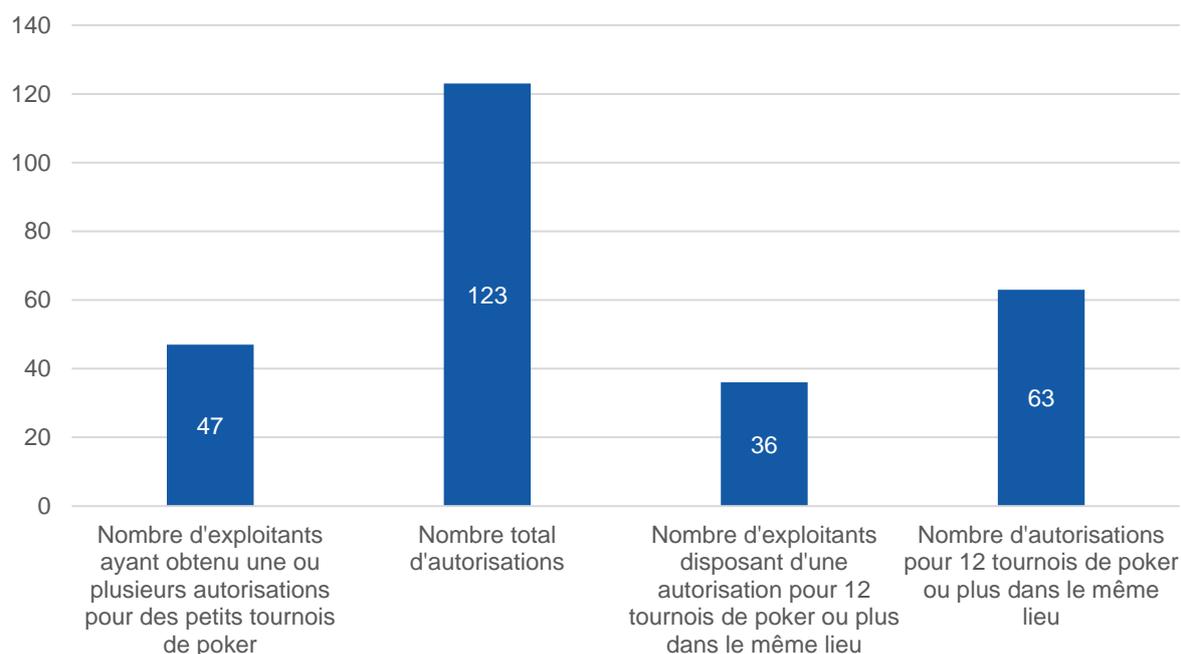
Tableau 2: Vue d'ensemble des paris sportifs locaux autorisés en 2023

Combien de paris sportifs locaux ont été autorisés au total ?	Combien de jours de compétition ont été autorisés au total ?	A combien s'est élevée la somme totale des mises autorisée (en CHF) ?
8	16	2'600'000

Globalement, huit autorisations ont été délivrées l'an dernier pour des paris sportifs locaux, comme en 2022. 16 jours de compétition ont été autorisés, pour une somme totale des mises de CHF 2 600 000. L'annexe contient les informations concernant les paris sportifs locaux autorisés par les cantons.

Petits tournois de poker

Au cours de l'année sous revue, 21 cantons ont accordé des autorisations pour des petits tournois de poker (2022 : 17). 47 exploitants (2022 : 33) ont obtenu une ou plusieurs autorisations. Globalement, 123 autorisations (2022 : 68) ont été délivrées, dont 63 pour 12 tournois de poker ou plus dans le même lieu. Les chiffres détaillés par canton sont présentés dans le tableau correspondant de l'annexe.



Illustr. 3: Vue d'ensemble des petits tournois de poker autorisés en 2023

4. Annexe

4.1 Jeux de grande envergure : Aperçu des loteries et paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2023 (en CHF)

Canton	Billets (en ligne + en points de vente)		Loterias à tirage a posteriori (en ligne + en points de vente)		Paris sportifs (en ligne + en points de vente)		PMU (en ligne + en points de vente)		Loterie électronique (en points de vente)		Produit de loterie à tirage a posteriori Gooool (en ligne + en points de vente)	
	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ	Chiffre d'affaires	RBJ
AG	50'906'273	22'181'979	85'283'489	40'503'077	94'224'923	16'698'552	515'500	129'814	-	-	207'330	47'114
AI	1'085'283	467'793	1'655'749	797'785	1'035'442	183'501	-	-	-	-	1'115	253.40
AR	3'026'730	1'313'206	4'896'931	2'316'656	3'150'154	558'271	-	-	-	-	6'738	1'531
BE	92'045'889	40'130'940	116'644'248	54'790'373	120'944'018	21'433'714	5'636'393	1'419'368	-	-	238'568	54'213
BL	19'112'805	8'255'553	33'148'743	15'801'613	35'174'844	6'233'690	-	-	-	-	124'450	28'280
BS	13'519'261	5'894'716	24'129'022	11'599'043	153'451'562	27'194'704	984'630	247'952	-	-	69'439	15'780
FR	45'805'896	16'098'077	41'699'236	19'321'903	18'572'044	4'179'408	5'756'053	1'581'415	44'789'534	4'632'208	-	-
GE	61'126'067	22'115'228	62'287'570	28'681'258	62'463'920	14'056'730	39'394'624	9'926'540	137'613'564	14'243'326	-	-
GL	3'927'346	1'701'462	5'843'352	2'674'495	4'075'008	722'173	-	-	-	-	10'568	2'402
GR	21'427'073	9'310'618	30'346'959	14'012'944	19'653'389	3'482'976	79'936	20'130	-	-	89'434	20'323
JU	14'783'798	5'311'242	11'966'890	5'376'982	4'332'510	974'978	3'128'572	839'689	18'043'931	1'843'293	-	-
LU	29'694'475	12'971'244	49'332'291	22'915'474	38'395'132	6'804'390	84'247	21'215	-	-	88'087	20'017
NE	33'331'463	12'056'057	27'158'081	11'961'287	12'981'897	2'921'415	15'846'196	3'978'970	53'019'521	5'467'785	-	-
NW	2'631'196	1'151'727	5'803'881	2'762'022	3'506'344	621'395	-	-	-	-	33'434	7'598
OW	2'458'274	1'071'224	5'900'893	2'584'946	2'166'932	384'024	-	-	-	-	9'950	2'261
SG	39'182'878	17'092'651	56'012'346	26'405'900	50'026'252	8'865'658	60'484	15'231	-	-	177'795	40'403
SH	4'477'664	1'959'992	9'892'805	4'763'684	7'527'682	1'334'057	-	-	-	-	16'535	3'757
SO	27'811'337	12'082'365	37'894'462	17'670'983	42'931'049	7'608'246	687'412	173'106	-	-	120'797	27'450
SZ	11'948'761	5'163'740	23'052'366	11'010'983	18'513'392	3'280'946	-	-	-	-	30'765	6'991
TG	17'997'256	7'872'491	32'277'592	15'287'358	31'660'498	5'610'877	638'725	160'845	-	-	64'102	14'567
TI	33'390'830	14'529'248	66'311'552	28'686'966	53'696'015	9'516'014	-	-	-	-	205'599	46'721
UR	2'502'530	1'098'599	3'756'709	1'790'906	1'963'296	347'936	-	-	-	-	8'085	1'837
VD	144'169'783	51'798'690	125'274'602	55'834'811	72'684'458	16'356'736	38'249'099	10'207'222	238'253'456	24'542'956	-	-
VS	77'495'532	27'899'521	71'708'400	31'136'909	24'420'729	5'495'582	11'523'046	3'080'430	85'178'266	8'787'363	-	-
ZG	8'178'241	3'549'487	17'353'545	8'299'699	13'245'548	2'347'378	101'744	25'621	-	-	49'475	11'243

ZH	87'074'847	37'795'520	177'656'326	84'246'290	177'880'582	31'524'018	3'400'542	856'332	-	-	536'659	121'952
LIE	2'371'122	1'026'277	4'907'995	2'375'059	2'229'092	395'040	-	-	-	-	6'984	1'587
Total	851'482'610	341'899'647	1'132'196'035	523'609'406	1'070'906'712	199'132'409	126'087'203	32'683'880	576'898'272	59'516'931	2'095'909	476'280

4.2 Jeux de grande envergure : Aperçu des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne en 2023

Exploitant	Nombre d'automates au 31.12.2023	Nombre de produits en ligne au 31.12.2023	RBJ annoncé pour l'année 2023 (en CHF)
Exploitant A	0	9	1'542'574
Exploitant B	86	0	879'319
Exploitant C	743	0	9'797'518
Exploitant D	86	0	558'664
Exploitant E	84	0	434'295
Exploitant F	16	0	131'213
Exploitant G	0	0	55'959
Exploitant H	92	0	726'697
Exploitant I	7	0	47'426
Exploitant J	7	0	24'577
Exploitant K	6	0	433'156
Exploitant L	350	0	2'600'763
Exploitant M	89	0	209'370
Exploitant N	37	0	715'894
Exploitant O	0	0	147'525
Exploitant P	85	0	338'563
Exploitant Q	91	0	2'170'766
Total	1'779	9	20'814'279

4.3 Jeux de petite envergure: Aperçu 2023

4.3.1 Petites loteries

	Combien de petites loteries ont été autorisées ?	Dont petites loteries destinées à financer des événements d'importance suprarégionale ? (Art. 34, al. 4, LJA)	A combien se montait la somme totale des mises autorisée (en CHF) ?
AG	0	0	0
AR	0	0	0
AI	0	0	0
BL	2	0	97'000
BS	5	0	210'700
BE	340	1	4'943'501
FR	97	0	1'174'426
GE	0	0	0
GL	0	0	0
GR	3	0	87'500
JU	0	0	0
LU	4	0	360'000
NE	23	0	289'940
NW	1	0	30'000
OW	0	0	0
SH	0	0	0
SZ	25	0	808'160
SO	382	0	6'141'584
SG	2	2	500'000
TI	0	0	0
TG	0	0	0
UR	2	0	30'000
VD	115	0	2'933'945
VS	0	0	0
ZG	1	0	10'000
ZH	1	0	20'000
Total	1'003	3	17'636'756

4.3.2 Paris sportifs locaux

	Combien de paris sportifs locaux ont été autorisés ?	Combien de jours de compétition ont été autorisés au total ?	A combien se montait la somme totale des mises autorisée (en CHF) ?
AG	4	4	800'000
AR	0	0	0
AI	0	0	0
BL	0	0	0
BS	0	0	0
BE	0	0	0
FR	0	0	0
GE	0	0	0
GL	0	0	0
GR	2	5	800'000
JU	0	0	0
LU	0	0	0
NE	0	0	0
NW	0	0	0
OW	0	0	0
SH	0	0	0
SZ	0	0	0
SO	0	0	0
SG	0	0	0
TI	0	0	0
TG	1	3	200'000
UR	0	0	0
VD	0	0	0
VS	0	0	0
ZG	0	0	0
ZH	1	4	800'000
Total	8	16	2'600'000

4.3.3 Petits tournois de poker

	Des petits tournois de poker ont-ils été autorisés au cours de l'année sous revue?	Nombre d'exploitants ayant obtenu une autorisation	Nombre total d'autorisations	Nombre d'exploitants disposant d'une autorisation pour 12 tournois de poker ou plus dans le même lieu	Nombre d'autorisations pour 12 tournois de poker ou plus dans le même lieu
AG	Oui	2	4	2	4
AR	Non	0	0	0	0
AI	Non	0	0	0	0
BL	Oui	1	2	1	2
BS	Oui	1	2	1	2
BE	Oui	6	18	4	13
FR	Oui	3	3	3	3
GE	Oui	2	41	1	1
GL	Oui	1	2	1	1
GR	Oui	3	6	3	6
JU	Oui	1	3	0	0
LU	Oui	2	4	1	2
NE	Oui	2	2	2	2
NW	Oui	1	1	0	0
OW	Non	0	0	0	0
SH	Oui	1	1	1	1
SZ	Oui	1	2	1	2
SO	Oui	1	1	1	1
SG	Oui	5	9	5	9
TI	Non	0	0	0	0
TG	Oui	1	2	1	1
UR	Non	0	0	0	0
VD	Oui	3	4	2	3
VS	Oui	4	5	0	0
ZG	Oui	2	3	2	3
ZH	Oui	4	8	4	7
Total	21 Oui / 5 Non	47	123	36	63